



Vol à l'étalage pour des mineurs

Par **anonyme-mousse**, le **01/05/2013** à **18:21**

bonjour, hier j'ai volé trois paires de boucles d'oreilles et je me suis fait prendre . Le vigile m'as emener dans une petite pièce à l'écart avec mes deux amis qui étais avec moi . J'ai tout de suite reconnu les fait et rendu les pairs de boucles d'oreilles. Comme je n'ai que 14 ans, ils ne m'on pas laisser payer (alors que je meur ais dit que je pouvait), et il m'ont emmener au poste de police. Mes amis n'avait rien fait mais elles ont elles aussi était emener avec moi. Est ce normal ?Et je ne sais pas se que je risque car au poste, on en m'as informer de rien ?Et que dit la loie à ce sujet cher les mineurs ?(ps: oui, j'ai très honte de se que j'ai fait et je ne recommencerais plus jamais!)